

## **Avenant au protocole sanitaire mis en place au lycée JF Cail présenté et voté au conseil d'administration du lundi 9 novembre 2020**

Suite à l'annonce par M. le Président de la République d'un confinement « général » jusqu'au premier décembre et du renforcement du **protocole sanitaire** dans les établissements scolaires, les mesures prises par l'établissement depuis la rentrée de septembre se voient donc renforcées :

### **Limitation du brassage :**

- ✓ Zone de regroupement attribuée à chaque classe pour les récréations,
- ✓ Rappel des consignes pour les fumeurs à la grille et nécessité de porter un masque à l'extérieur,
- ✓ Mise en place de délimitation à l'extérieur de l'établissement sur le parvis pour matérialiser la distanciation,
- ✓ Attribution de salles fixes pour chaque classe sauf en cas de groupes,
- ✓ Aération à la fin de chaque heure en présence d'un adulte. **Aucun élève ne doit rester seul dans une classe avec les fenêtres ouvertes.** Le professeur laisse ouvert lors de la dernière heure de cours avant la pause méridienne et **ferme la porte à clé.**
- ✓ Limitation des déplacements des élèves lors des interours sauf pour les salles spécifiques ( arts plastiques, sciences, CDI)
- ✓ Sens de circulation maintenu dans le lycée depuis la rentrée de Mai 2020,
- ✓ Appel par classe pour la restauration scolaire, table désignée, distanciation entre 2 élèves
- ✓ Trois séquences de passage au self pour les classes. Pour les dernières classes, la reprise des cours peut être décalée. Cette organisation reste évolutive en fonction de nos observations, en particulier en envisageant une « dégradation » de l'emploi du temps en M4.
- ✓ Suppression du bar à salades, mise en place d'un service plateau, protection des couverts et distribution sécurisée du pain,
- ✓ Apport par les élèves et adultes d'une bouteille et/ou gourde
- ✓ Mise en place de mesures renforcées à l'internat,
- ✓ Mesures identiques pour le self internat et pour les petits déjeuners,
- ✓ Fermeture du foyer externat,
- ✓ Nettoyage des locaux renforcé par les agents dans le respect des contraintes d'emploi du temps et de la présence des agents de la collectivité,

### **Gestes barrières:**

- ✓ Lavage des mains privilégiée
- ✓ Distribution de gel hydro alcoolique dès l'entrée dans l'établissement. Mise à disposition de gel dans toutes les salles utilisées, ainsi que des lingettes désinfectantes dans les salles informatiques, sciences, CDI,
- ✓ Lavage des mains obligatoire dans la file du self,
- ✓ Port du masque : obligatoire, celui-ci devant couvrir le nez et la bouche dans tous les espaces de l'établissement (intérieurs et extérieurs). Rappel de l'arrêté préfectoral pour les extérieurs.

**Les Périodes de Formation en Milieu Professionnel sont reportées à une date ultérieure en raison de la situation sanitaire et de la fermeture des lieux de stages. Le calendrier annuel est représenté en conseil d'administration.**